



Comité directeur
Extrait compte rendu approbation des
comptes 2022/2023

<u>Objet de la réunion</u> Voir ordre du jour	<u>Date de rédaction</u> 12 décembre 2023
	<u>Rédactrice</u> Véronique Cardineau
<u>Date de réunion</u> 09 décembre 2023	<u>Nom du fichier</u> CR CD approbation comptes 12-2023
<u>Participants CD</u> Jean-Jacques Bodin Alberto Casale Maxime Cassis (visio) Sophie Cloud Dominique Corvaisier Thierry Deleglise Hervé Gavlak Renaud Gouzien (visio) David Lecomte Serge Lecroart Isabelle Mortreux Pierre Reynaert Viviane Rouchon Pierre Sarian Jean-Paul Sinanian	<u>Destinataires</u> Ligues Comité directeur DTN
<u>Participants salariés et DTN</u> Véronique Cardineau Marie Cornuel Nicolas Henric Marc Massé Alexandre Moragues	<u>Publication</u> Site FFB
	<u>Absents excusés :</u> Marcel Dejardin Eric Dorizon Florence Gaillet Hervé Lacombe Sylvain Perrier Delphine Pizzinat
	<u>Salariés absents excusés :</u> Jean-François Florent Valérie Jan

Compte-rendu

Approbation des comptes

Le secrétariat a adressé aux membres du Comité directeur la plaquette des comptes éditée par le cabinet d'expertise comptable Safigec et validée par le Commissaire aux comptes ainsi que le suivi budgétaire en vue de l'Assemblée générale qui se déroulera en janvier 2024 par voie électronique.

Le résultat fait apparaître un déficit de 8 638 € alors qu'une reprise sur fonds propres avait été provisionnée pour 140 943 €.

Pierre Reynaert, trésorier, commente le budget réalisé depuis le prévisionnel.

Ce sont surtout les opérations de bilan qui contribuent à ce résultat puisque les dépenses sont relativement maîtrisées pour chaque commission. Nous avons par ailleurs enregistré une augmentation du nombre de licenciés et du mécénat.

La vente du parc des billards Blackball s'élève à 41 700 € et les achats ne seront imputés qu'à partir de la saison 2023/2024 (63 000 €) puisque les billards n'ont été reçus qu'en octobre 2023 (amortissement sur 5 ans).

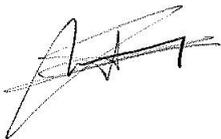
Les 4 000 € dépensés pour l'achat du livre « le billard » de François Schunck ont été imputés sur la ligne « frais de gestion ».

La perte de 8 638 € sur cet exercice sera proposée à l'AG au report à nouveau débiteur.

Un vote à main levée est organisé. 15 personnes présentes : 15 pour.

Les comptes sont adoptés.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB



Serge LECROART
Secrétaire général

